

Le 14 juin 2013

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomson.com

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Objet : Demande ré-amendée de modifier les tarifs d'emmagasinement de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1^{er} mai 2013
Dossier de la Régie : R-3807-2012
Notre dossier : 127824.0002

Chère consoeur,

Dans le cadre du dossier mentionné en titre, nous vous transmettons sous pli, en huit (8) exemplaires, le Tarif E-6 : *Tarif d'emmagasinement de gaz naturel à Pointe-du-Lac* et le Tarif E-7 : *Tarif d'emmagasinement de gaz naturel à Saint-Flavien*, lesquels tiennent compte des modifications découlant de la décision D-2013-081, telle que rectifiée par la décision D-2013-081R.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Louise Tremblay
LT/lid
p.j.

x2lod4vf.oui.DOC